



STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE LA RÉPONSE DES FORCES DE L'ORDRE AUX VICTIMES (ELERV), 2E ÉDITION

Construire une organisation centrée sur les victimes est un effort descendant. Cela nécessite une vision claire de l'avenir. La mise en œuvre de la stratégie ELERV exigera que certains organismes chargés de l'application de la loi n'apportent que des changements mineurs aux pratiques existantes. D'autres devront peut-être modifier leur approche globale pour répondre aux besoins des victimes. La réalisation d'un changement durable commence et se termine par les valeurs exprimées et modélisées du leadership d'agence.

COMMENCER

Les agences peuvent commencer modestement et se développer au fil du temps. Des progrès dans n'importe quel domaine de la stratégie ELERV peuvent améliorer la réponse globale aux victimes. Les agences peuvent commencer par -mettre en place une équipe de direction,

- ▶ identifier les besoins financiers,
- ▶ élaborer des objectifs et un plan de mise en œuvre,
- ▶ obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes, et
- ▶ institutionnaliser les efforts.

ÉTABLIR L'ADHÉSION

Les dirigeants peuvent encourager l'adhésion du personnel de l'agence et des parties prenantes externes. Les dirigeants peuvent

- ▶ être transparents et communiquer clairement,
- ▶ impliquer tout le personnel de l'agence et les parties prenantes externes,
- ▶ créer des opportunités de participation et de rétroaction, et
- ▶ reconnaître les personnes qui font preuve de compétences efficaces en matière d'intervention auprès des victimes.

LEADERSHIP

- ▶ **Mettre l'accent sur le fait** que chaque membre de l'agence a un rôle à jouer dans la réponse aux victimes.
- ▶ **Inclure** les stratégies de réponse aux victimes dans la mission, la vision, les valeurs fondamentales, les politiques et les procédures de l'agence.
- ▶ **Assurer** que tout le personnel reçoit une formation sur la réponse aux victimes.
- ▶ **Développer** des partenariats avec le personnel des services d'aide aux victimes employés par les organismes communautaires et d'autres partenaires communautaires.
- ▶ **Inclure** les évaluations des connaissances et des compétences en matière d'intervention des victimes dans les pratiques d'embauche, les évaluations du rendement du personnel et les processus de promotion.
- ▶ **Considérer** l'intervention des victimes dans tous les aspects de la gestion de l'agence (p. ex. élaboration de politiques, dotation, formation, communications, pratiques de responsabilisation).

Pour des informations complètes sur la stratégie ELERV, y compris des outils, des modèles et des ressources supplémentaires, veuillez visiter www.responsetovictims.org.